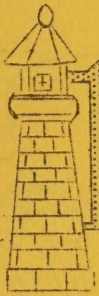
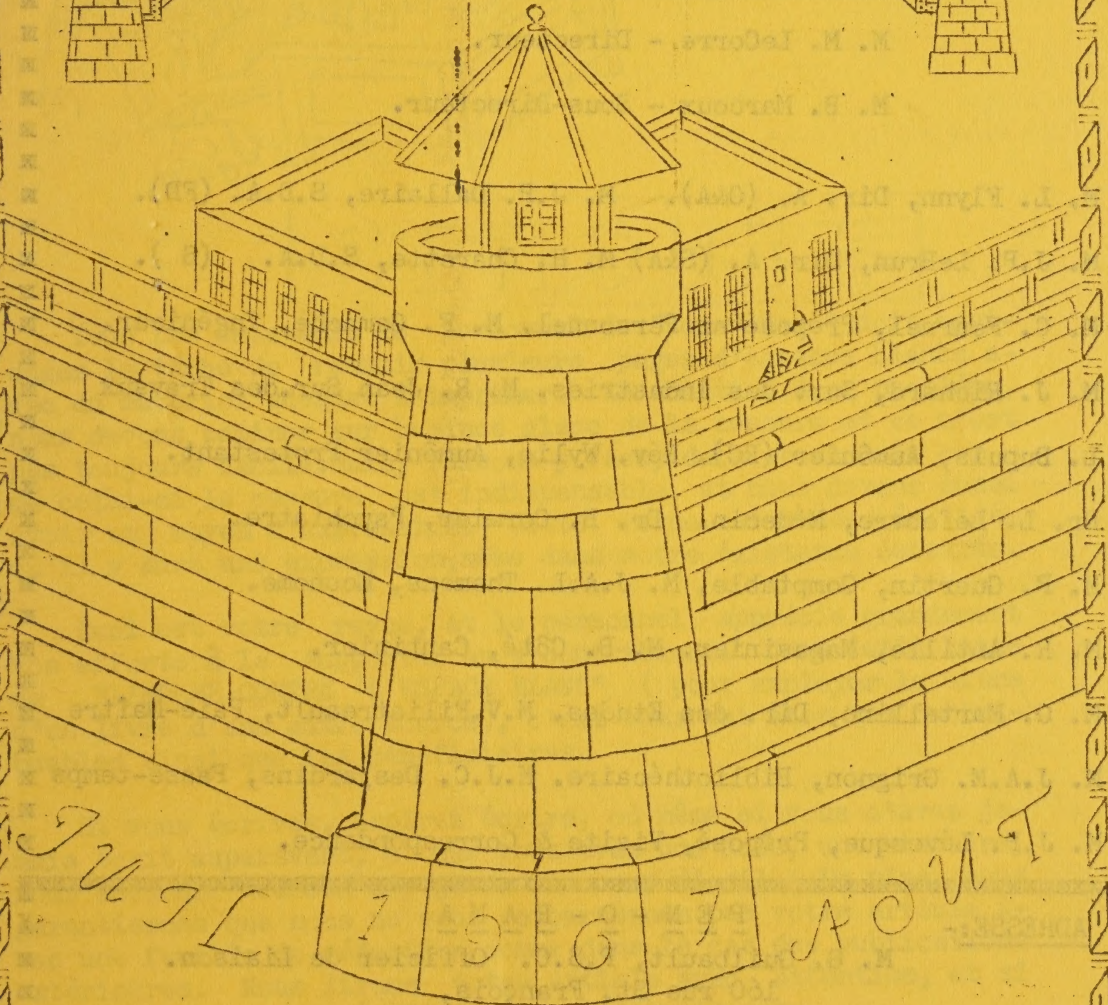
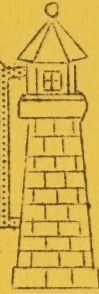


CENTRE OF CRIMINOLOGY
LIBRARY



PEN - O - RAMA



JUL 1967

AOUT

SOLLICITEUR GENERAL

DIVISION DES PENITENCIERS.

A. J. MACLEOD, Q.C., B.A., LL.D.

J.R. STONE. SOUS-COMMISSAIRE.

ADMINISTRATION DU PENITENCIER

M. M. LeCorre - Directeur.

M. B. Marcoux - Sous-Directeur.

M. L. Flynn, Dir. A. (O&A). M. J.P. Dallaire, S.D.Á. (FD).
M. J.P. LeBrun, Dir. A. (S&A) M. H. Charette, S.D.A. (S).
M. C. Fournel, Préposé au Personnel. M. F. Gamache, Ingénieur.
M. J. Richard, Sur. des Industries. M. R. Jean Sur. des Travaux
L. Dupuis, Aumônier (RC). Rév. Wylie, Aumônier Protestant.
Dr. L. Lefebvre, Médecin. Dr. B. Cormier, Psychiatre.
M. P. Guertin, Comptable. M. J.A.L. Themens, Econome.
M. R. Antille, Magasinier. M. B. Côté, Cantinier.
M. G. Martellino, Dir. des Etudes. M.V. Filiatreault, Paie-Maître
M. J.A.M. Grignon, Bibliothécaire. M.J.C. Desjardins, Passe-temps
M. J.P. Lévesque, Préposé, Visite & Correspondance.

ADRESSE:-

P E N - O - R A M A

M. G. Guilbault, P.S.C. Officier de Liaison.
160 rue St. François,
Ville de Laval. P.Qué.

Editorial



CENSURE

Tous les deux mois le personnel de "Pen-O-Rama" doit envisager la tâche de remplir plusieurs pages d'espaces blancs avec du matériel adéquat à imprimer. En addition à ce problème, nous devons patiner sur la mince glace de la censure et ce n'est pas toujours facile. Mais, faisons-y face, dans un endroit comme celui-ci la censure est indispensable, et nous devons aussi avoir un moyen d'expression. Cette revue est vouée à l'idée qu'il y aura une expression, même dans notre existence censurée.

Ceci est votre revue, et le personnel apprécie grandement vos efforts à la supporter en y contribuant. Dans cette lutte de "L'HOMME CONTRE L'ESPACE BLANC" (pour employer le titre d'un livre d'une autre source), c'est vous qui êtes les contribuables ainsi que les bénéficiaires.

Si vous écrivez, aspirez écrire, ou même si vous n'avez jamais écrit auparavant, et que vous avez une idée, une histoire, nous serions heureux d'y jeter un coup d'oeil. De plus, nous garantissons que nous ne vous retournerons pas votre article avec une feuille de réjection comme dans le cas des publications extérieures. Nous lirons votre article avec attention, et si elle a quelque chose à offrir, nous l'imprimerons.

Evidemment, nous ne voulons pas plus que votre voisin de vos troubles personnels. Nous en avons suffisamment des nôtres. Nous espérons quelque chose de raisonnable, d'une bonne présentation, avec un effort à l'assistance personnelle. Le grand monde des idées vous est ouvert à l'exception du criticisme envers les autorités ou la politique officielle, et même cela vous est ouvert si vous employez un voisinage sensible avec de bonnes suggestions d'amélioration.

Inévitablement, il y aura toujours de la controverse entre ce que vous pensez acceptable et ce qu'en pensent les autorités. Naturellement, nous ne voyons pas toujours les choses du même oeil, et ils possèdent le pouvoir. Entre les deux, il existe une marge pour l'expression à quoi cette revue est vouée. C'est votre moyen d'expression et votre contribution sera la bienvenue.

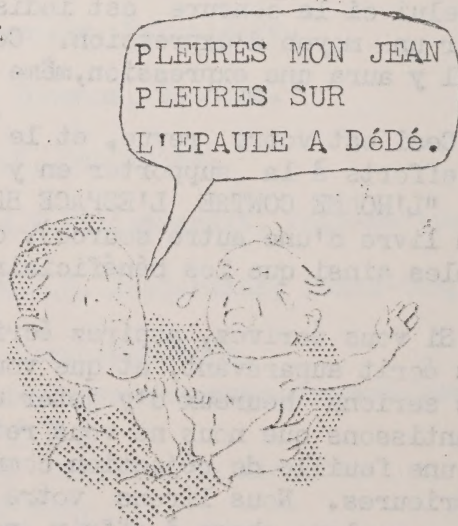
Souvenez-vous que les fautes d'orthographe qui apparaissent dans cette revue y sont placées délibérément dans un effort pour donner satisfaction à tous ----- Même les chercheurs d'erreurs.

Le rédacteur.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Par la présente, nous tenons à remercier nos compagnons A. Lefebvre, J. Mecteau et R. McCulloch pour les bons services qu'ils ont rendu au Pen-O-Rama en tant qu'artisans de notre journal. Dernièrement ils nous quittaient pour des cieux meilleurs. Nous sommes très heureux pour eux, leur souhaitons bonne chance et leur disons; que nous ne les oublions pas. Pen-O-Rama perd de très bons collaborateurs, mais soyez certain que la relève en est déjà assurée. Alors, compagnons, à la "Revue" dans un monde meilleur!

La Direction.





Sunday July 22nd, 1967.

Dear Correspondent:-

It is my intentions to devote this letter in its totality to expressing what I hope to be constructive criticism to your statement in a previous letter; "If a man has violated the law ----- he deserves to go to jail for a long time". To commence, I wish to refer to a follow-up of yours; "I do not think of Imprisonment".

The purpose of a Correctional Institution is to rehabilitate its inmates through training and reform; to restore them to a free status of a more harmonious co-existence as a better person than before entering the institution. Unfortunately the policy now in existence does not conform to this purpose. My belief is that a correctional institution does not set strides to punish a man, nor prevent him from reforming his attitude. It should be the "aim" of administrative forces; to give incentive and guidance to uphold their purpose. As long as this policy is ignored there can be no achievement. Existence in an environment such as this grinds the initiative and self-respect out of the inmate. He is being subjected to punishment such a policy, whereas again this is not the purpose.

I do not profess to be versed in either penology, criminology. But with reference to the problems of fellows inmates, I speak from the stand point of having, and shared the same problems. What are the problems of the inmates?. --- Basically they are; frustration, boredom, and depression, caused by repetitive work of no interest or accomplishment. Their lives are times to a regimented routine which in itself causes great anxiety. Let us not overlook the environmental atmosphere of; hypocrisy, perversion etc., that the inmate must daily cope with. I believe the worst punishment is prison itself.

Before we as inmates can make progress within ourselves, and hope to return to society as better persons than we were, there must be a common meeting ground of understanding. All systems within the latitude of a penal system should have a mutual goal. Unless they work as a team to bring back the inmate as a sound person capable of being a productive member of society, all opportunity is wasted. To better pose my point; would it be wiser to keep a man incarcerated at a cost --- or assist the man to return to society and become a taxpayer supporting himself and his family?.

You suggested: "That should an inmate show he has rehabilitated himself, he should be released for the remaining portion of his sentence on parole". I am of the opinion that no prison can rehabilitate a man. There must first be a willingness on the part of the inmate to a reformation of his attitude. Administrative forces can then guide, and instruct the inmate to better understand the discrepancies in his attitude that caused his failure. Rehabilitation in itself, can only be achieved after placement back in the environment that first witnessed his criminal infraction, under proper and qualified supervision. I further believe; that at some point during the duration process of a man's sentence he is mentally prepared to accept aid in attempting a reformation. This is the moment he should be "plucked out" from the congestion, and given the treatment that our correctional process propose. Unfortunately his propensity goes unattested.

What can be the accomplishment of "longer sentences"--- other than the prevention of a public problem from cropping up every few years?. In cases of the "habitual criminal" I can understand your suggestion. The majority of our inmates are not habituals, they

are in simple terms; ignorant. Incarceration in itself will not educate these individuals. Society takes upon itself the right to impose punishment on the accused, but it also in reality fails to realize what it has done. It portrays its guilt by abandoning the accused when actually its duty towards him should commence
" AFTER RELEASE ".

The only conceivable way for society to help one of its members to learn to live in an acceptable manner, is to show and teach him the way. This would mean a change of attitude on both sides. For as the ex-inmate stands to-day; he is shunned like the plague and his indifference toward society need not be mentioned. If our present system of handling prisoners is permitted to dribble along at the rate it is now going without the entire support of the public body, there will be no room to accommodate the people destined to become a ward of the Government.

Advancement in penology is forthcoming, no doubt that within the next five years or so new methods will be implemented. This will be accomplished through exhausted studies and evaluation of the failures of our present process, and the successful accomplishment of other countries. We now suffer from lack of economy" ----- there are not sufficient funds for: housing facilities, expansion of the custodial staff, proper parole system, after care centers, and so on. All these factors must be taken into account, lack of one could cause the downfall of another.

In expounding my views I sincerely hope I do not give the impression of being prejudice, or of having an irrational attitude of hostility. For I, as every other inmate incarcerated in this institution do behold a desire to someday enter back into society as an accepted and productive member. The road back is not an easy one. Even if we stumble on our return, we are motivated by the very laws of instinct and nature; to try again and again ... The moral codes of society are so rigid that people never stop to think; "there but for the grace of God I".

Respectfully,

Ken Chapman.

VERA



LA PREMIERE DAME PARLE.....

Il semble curieux en effet, mais pour des raisons évidentes; que la confiance du peuple de notre pays envers le système des libérations sur parole fût mise à dure épreuve dernièrement. Après avoir pris connaissance de divers éditoriaux et commentaires, il me semble que dans notre pays nous ne tirons pas les conclusions qui s'imposent concernant le problème du crime dans son entier.

Premièrement, il est possible que certains individus soient des criminels nés, mais personnellement j'en doute. La majorité des criminels sont fabriqués, créés par le genre de société que nous avons construit; ou peut-être serait-il plus juste de dire, le genre de conditions sociales dont, soit par ignorance, soit par lâcheté, nous avons permis l'existence.

Deuxièmement, nous ne voulons pas admettre que ce n'est que dans des cas exceptionnels qu'un homme est personnellement un isolé de la société lorsqu'il commet une offense et va en prison. Par conséquent le premier but du système pénitentiaire ne devrait pas être la détention mais la réhabilitation.

C'est dans le camp d'une prison fédérale pré-libératoire que j'ai vu la chose la plus intéressante. L'Intendant des travaux de ce camp était un ancien paie-maître de la marine, et il imagina que les gens qui devraient être réhabilités devraient aussi bien s'occuper à d'autres choses, puis il rassembla des différents départements du gouvernement toutes sortes de matériaux jugés sans valeur. Il employa ses prisonniers à faire de ces articles des choses des plus utiles.

J'ai vu un homme qui d'une façon experte confectionnait des draps et des taies d'oreiller à l'aide d'un vieux moulin à coudre rénové. Le matériel utilisé était un rebut de l'industrie du textile. Lorsque je lui demandai s'il aimait son travail, il me regarda et répondit: "J'ai toujours désiré être couturier".

Un autre homme réparait un harnais, et lorsque ce travail sera terminé, quelque fermier pourra s'en servir. Ces hommes apprenaient tous quelque chose qui pourrait leur être utile dans l'avenir, et en même temps, ils acquéraient une spécialisation qui est la qualité la plus monnayable. Les prisons sont pleines de gens qui n'ont aucune spécialité.

Sachant qu'un très grand nombre de prisonniers retournent dans la société, et que plusieurs d'entre eux ne possèdent pas les qualifications pour y vivre, nous avons inventé un système par lequel nous libérons les prisonniers sur parole. Par contre, nous ne fournissons pas l'effort nécessaire pour que ce système soit réellement efficace et, en plus, très peu d'entre nous sommes prêts à prendre notre part de responsabilité pour un homme qui a été en prison.

L'homme qui a été en prison doit réaliser que jusqu'à ce qu'il se soit réhabilité dans la communauté dans laquelle il vit, il ne peut compter sur la confiance que les gens lui témoignait dans le passé. Il ne peut espérer le même genre de travail qu'il avait auparavant, mais le marché du travail ne devrait pas être fermé à l'homme parce qu'il a été en prison.

Il y en a bien peu d'entre nous qui à un moment ou l'autre n'ont pas commis une offense contre la loi. Mais nous avons été assez chanceux pour ne pas nous faire prendre. Par exemple, quel tort un joueur de balle, récemment libéré de prison peut-il avoir causé à son équipe du fait de sa condamnation?. Néanmoins, les journaux ne parlèrent que de celà pour quelque temps, et finalement l'homme fut autorisé à jouer pour le club. A quoi servit cette publicité?. Elle n'aida certainement pas l'homme et encore moins le public.

Cette histoire ne fait qu'accentuer le fait que je veux établir; c'est-à-dire, que lorsqu'il existe un travail qu'un homme peut faire à sa libération de prison, où il n'y a pas de

danger de faire tort à la société, on devrait lui donner la chance de le faire.

Je ne crois pas en la sentimentalité envers les criminels, j'ai intérêt à les visiter en prison et à établir des contacts avec eux. Aussi longtemps que ça peut aider à améliorer les conditions générales. Mais, je crois que c'est le devoir de tout le monde d'essayer, si celà est possible, de s'assurer que personnellement leurs gouvernements local, d'état ou national, fassent de leurs prisons des endroits propices à la réhabilitation.

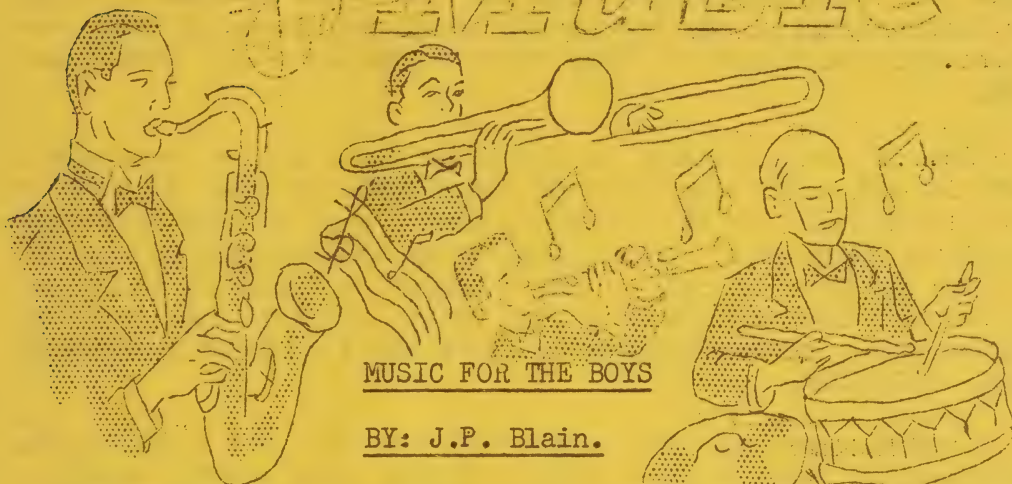
Je crois en plus, que lorsqu'un homme ou une femme est libérée de prison sur parole, qu'un travail devrait leur être offert; un travail choisit avec soins et pouvant s'obtenir des agences d'emploi fédérales. Autrement, nous pourrions voir des prisonniers qui désirent marcher droit, retourner au crime pour ne pas endurer la faim.

Je crois aussi, que nous devrions donner protection ainsi qu'un support adéquat au système de libération sur parole, pour que celui-ci puisse conseiller et guider l'homme dans son nouveau travail. En prison, l'homme est soumis à une sorte de routine qui lui fait difficilement accepter les fardeaux ordinaires de la vie; par conséquent, il a besoin de plus d'aide que son voisin jusqu'à ce qu'il soit finalement intégré aux conditions normales de la vie.

Il me semble qu'une attitude plus scientifique devra être envisagée, et que nous devrions employer la psychiatrie moderne pour nous aider à décider lorsqu'une personne est incapable de vivre "libre" sans succomber aux tentations. Ces derniers seuls devraient être tenus en permanence en prison. Les autres devraient obtenir une prompte justice, prendre leur punition, pour finalement avoir une chance dans le monde extérieur

NOTEZ BIEN:-

Cet article fut écrit en 1936, par Mme Eléanor Roosevelt. Son contenu est au point, clairement expliqué et très pertinent même aujourd'hui. (30 ans plus tard).



For curiosity I conducted the following questionnaire:-

(Q):- Arthur, how long have you being studying music?.

(A):- Two years.

(Q):- You now play tenor saxophone; do you feel, after all those months with this same instrument that you would like to learn some other instrument?.

(A):- No.

(Q):- What kind of music do you prefer?.

(A):- Ballads, Jazz and latin.

(Q):- Does music come first with you?.

(A):- Yes:..

(Q):- Who is your teacher Arthur?.

(A):- Jean Paul.

All of the musicians wish to extend their sincere appreciation for the \$200.00 dollars fund received, and which will be used to further our program in music. Also a special thanks to all of you fellows, who through our Committee have unanimously shown your desire for music. Last but not least we wish to thank the administration, who have shown every indication of being very strongly in favour of this kind of education and entertainment.

Some of our musicians do not seems to be in favor of sheet music.... It would seems they prefer playing by ear. To me this is all very well for the one's who have a good ear for music. It should be remembered though, that there are amongst us certain fellows who have to rely on sheet music. And should therefore be accorded both the courtesy and privilege of continuing on in this manner. Besides good music isn't heard AMONGST A GROUP OF CLOWN MUSICIANS.

Nothing annoys me more than having to rush and rush between rehearsals!! Some fellows want to learn, some don't, and in a one half hour's time, many musical suggestions may be put forward. It is impossible to achieve any lasting results by this means. So let us make things in order.

To become a musician you must not only dream of it. You have to be sincere and work tirelessly at it, if you ever hope to achieve some degree of success, as a musician.

The best thing that could ever happen to us musician is to me, when a nightly program, "SEVEN DAYS A WEEK" on jazz, can be presented to us on the air. (R. BOB).

The hardest thing to obtain in prison is a rhythm section... The same would apply to the saxophones section if the first alto would play what he feel like playing, the 2nd, 3rd and 4th what they feel like playing. A section, whatever it consist of brass reeds or rhythm MUST WORK TOGETHER.

Those of you who play a trumpet, trombone, saxophone, a guitar or a bass, and can READ MUSIC, let yourself be known, or ask for me Jean Paul; we need YOU.

Now, let's start from the top again.....



LE SYMPOSIUM DES SPHYNX.

Que les suborneurs sont nombreux
A mon centre de poussée !
Ils enveloppent leur pensée
Sous des propos ténébreux.

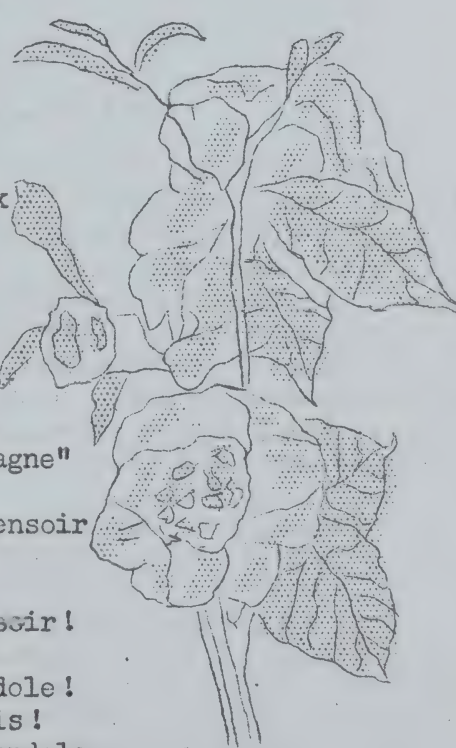
Afin de prévoir la malebête
J'élève la voix comme une bête !
On me répond de la montagne :
"Ne crains pas les rias de Bretagne"

Je me couche à l'odeur de l'encensoir
Pour me réveiller le lendemain
Avec le paratonnerre à la main :
On se lève, un pied sur l'ostensoir !

Voici la Consulte autour de l'Idole !
Voilà le tumulte autour du palais !
C'est l'ombilic de leur riche gondole
Moi, toi... donc nous tous !

Merde à leurs balais !

R. Jalbert.





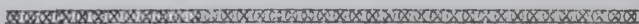
LA FEMME DU DÉTENU.

S' le détenu est reconnu coupable, sa femme ne l'est pas. D'accord, pour condamner le coupable, mais pourquoi, condamner sa femme. Elle a ses droits. Elle a des droits que la Justice ne peut lui enlever. Un de ses droits les plus importants, c'est celui de satisfaire ses besoins sexuels. Il est reconnu en psychologie, que la sexualité joue un rôle très important dans la vie de tous. Notez bien que je ne me place pas au point de vue du détenu; mais, à celui de sa femme. Je crois que c'est une injustice d'empêcher une femme pendant deux ans ou plus d'entretenir des relations intimes avec son mari-détenu.

C'est une contradiction que d'empêcher une femme mariée légalement d'avoir des relations avec son mari détenu légalement

Si la société moderne se guide à l'aide de la science, de la psychologie, elle doit permettre à la femme de visiter son mari. Ce n'est pas le détenu qui fera la demande de visite intime mais bien sa femme. Cette demande s'appuiera sur un rapport d'un médecin ou d'un psychologue. En acceptant cette demande, la Justice en sortira agrandie".

Gavroche.



Money may not go as far as it used to, but it goes, just the same.



LA RANCOEUR EMPOISONNE

L'homme qui porte la haine en lui est bien à plaindre.

La haine est symbolisée par un fauve blessé caché dans la brousse léchant ses blessures, attendant que quelque chose survienne pour qu'il puisse alimenter sa vengeance en détruisant.

Pour devenir compétent et se qualifier comme porteur de haine un homme doit posséder les caractéristiques suivantes: il doit jouir d'une excellente santé (pour porter le fardeau qu'il a en lui), il doit être fort de caractère, ténace, rancunier et être capable de vivre seul. Il doit seulement rechercher la compagnie de ses semblables (et il les méprisera parce qu'il verra en eux, les reflets de sa propre personnalité). Et finalement ce qui est très important, il doit être un obsédé et capable de se maintenir dans un état de continuelle rancune.

S'il en a les capacités --- bien que pénétré de regrets et de compassion pour lui-même, il doit faire tous les efforts pour décourager ceux qui conduisent tranquillement leur vie.

ROBERT

Bien que bagnard, on n'en a pas moins des yeux pour voir, des oreilles pour entendre, un coeur pour aimer. D'être soi-même un déchu n'enlève pas pour autant les facultés d'observer, de juger de sentir et d'éprouver du dégoût ou de l'indignation.

Comme certains oiseaux finissent par aimer leur cage.... Qui sait: Sommes-nous comme l'un d'entre eux. Mais comme l'oiseau est libre de chanter, nous voulons nous aussi chanter à l'aide de notre Presse Pénale les joies et les peines de notre monde qui nous renferme. Nous voulons que nos cris volent au-dessus des miradors pour que nos hymnes soient recueillis par des mains secourables et compréhensives, afin que tous boivent nos pleurs et nous transmettent leurs joies pour nous aider à surmonter les ennuies qui nous enchaînent.

L'image du détenu et de la prison qu'on donne au public demeure fautive aussi longtemps que des individus mal renseignés, ne cherchant que la sensation, déformant les normes de nos bagnes soit en embellissant tel ou tel chose ou en amoindrissant tel ou tel autre par un besoin de décorum, ou bien cherchant à ridiculiser certains prisonniers pour en faire un héros plus ou moins reluisant. Pourquoi la vérité devrait-elle être dissimulée. Ont-ils donc honte de dire les choses telles qu'elles sont. Nos grands écrivains trouvent peut-être que la réalité de ce monde n'est pas assez sensationnelle pour être dévoilée telle quelle. Les pauvres gens, la misère, la souffrance, la faim, le bagne, existent. Alors pourquoi doivent-ils toujours enrubanner leurs articles avant de les mettre sous presse et nous laisser croire que tout est beau et que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Pourquoi n'existe-t-il pas plus d'Alexis Carrel, qui n'aurait pas peur de dicter au monde une philosophie pure et simple et de montrer l'ortie qui végète parmi nous les humains. Prenons par exemple ces quelques lignes de Carrel. "Il existe bien des manières d'attenter à la vie des gens. La moquerie incessante, la médisance, la calomnie sournoise, la haine, la diffamation le mépris blessant profondément leur victime, détruisant la paix de leur existence et souvent pour toujours la valeur de la vie.

(Voir suite page 18)

"EXCLUSIVITE". "Pen-O-Rama" vous présente un tableau des années, votre chroniqueur sportif. G. Plante.

<u>CLUBS:-</u>	<u>PARTIES JOUÉES</u>	<u>PARTIES GAGNÉES</u>	<u>PARTIES PERDUES</u>	<u>PARTIES NULLES</u>
LES CANADIENS DE MONTREAL	2614	1289	909	416
LES MAPLE LEAFS DE TORONTO	2614	1201	1013	400
LES BRUINS DE BOSTON	2454	1012	1054	388
LES RED WINGS DE DETROIT	2388	1085	897	406
LES RANGERS DE NEW-YORK	2388	887	1080	421
LES BLACK HAWS DE CHICAGO	2388	874	1138	376
LES SENATEURS D'OTTAWA	534	254	217	63
LES AMERICAINS DE NEW-YORK	736	239	373	124
LES MAROONS DE MONTREAL	622	271	260	91
LES TIGRES DE HAMILTON	126	47	78	1
LES PIRATES DE PITTSBURGH	212	67	122	23
LES AMERICAINS DE BROOKLYN	48	16	29	3
LES AIGLES DE ST-LOUIS	48	11	31	6
LES QUAKERS DE PHILADELPHIE	44	4	36	4
LES BULLDOGS DE QUEBEC	24	4	20	0
LES WANDERERS DE MONTREAL	6	1	5	0
TOTAL:-	17,246	7262	7262	2722

N.B. L'aréna des Wanderers de Montréal, fut détruit par le feu, le 2 janvier 1918, cette équipe fut forcée de se retirer de la ligue. Le club Ottawa s'est retiré du circuit en 1931-1932, puis fut de retour dans le circuit de 1932-33 à 1933-34, année où il s'est retiré définitivement.

de la Ligue Nationale. Ces statistiques ont été compilées par
 10 IEME ANNIVERSAIRE 1917-1967.

<u>POINTS</u> <u>ARTIE</u>	<u>POINTS</u> <u>COMPTE</u>	<u>P.T.S.</u>	<u>PUNITIONS</u> <u>MINUTES</u>	<u>SAISONS.</u>	<u>TOTAL:-</u>
817	6531	2994	25,784	1917-1967	50 ans
577	6914	2802	28,805	1917-1967	50 ans
764	7046	2412	24,114	1924-25-1967	42 ans
654	6050	2576	22,200	1926-27-1967	41 ans
411	7145	2195	22,469	1926-27-1967	41 ans
254	6948	2124	24,289	1926-27-1967	41 ans
458	1334	571	5,057	1917-18-33-34	16 ans
510	2007	602	6,236	1925-26-40-41	16 ans
474	1405	633	7,126	1924-25-37-38	14 ans
414	475	95	825	1920-21-24-25	5 ans
376	519	157	1,597	1925-26-29-30	5 ans
133	175	35	425	1941-42	1 ar
86	144	28	385	1934-35	1 an
76	184	12	477	1930-31	1 an
91	177	8	144	1919-20	1 an
17	35	2	---	1917-18	
1,112	47,089	17,246	169,933		

la veille d'une nouvelle étape, nous pouvons prédire que le Mi-
 -déménagement effectué lors de la formation de la nouvelle sec-
 -on de L.H.N. ne permettra à aucune de ces nouvelles équipes de
 -porter une seule victoire contre l'ancienne formation l'hiver
 -prochain. Mes prédictions pour la saison prochaine en septembre.

De la même façon qu'on peut incendier une forêt entière en brûlant la mauvaise herbe à l'orée de la forêt, on peut détruire une société en opprimant ses prisonniers. A tel point que pour les gens asservis, toute critique formulée à leur égard, malgré toutes les bonnes intentions, être interprété comme une insulte

Dans une cellule, chaque jour apporte sa peine, qui grandit, de jour en jour pour en venir au point de ne plus guérir. Comme une source se tarit lorsqu'elle cesse de couler, on tarit la source des sentiments du coeur du détenu, parce qu'il ne s'en produit plus. Il faut envers et contre tous laisser une porte ouverte au dialogue avec les gens de l'extérieur. Comme dit l'adage, au royaume des aveugles les borgnes sont rois et il n'y a de pire sourd que celui qui ne veut point entendre.

Quelle doit être la réaction d'un journaliste ou d'un visiteur lorsqu'il pénètre dans cet endroit sordide qu'est notre prison. Que sont pour lui ces murs gris fissurés, cette petite cellule de ciment peinte et repeinte au cours des ans. Que sont pour lui ces barreaux qui stérilisent la vie d'un être humain. Que doivent penser ces êtres libres lorsqu'ils constatent l'état dans lequel nous vivons. Pour des gens normaux qui ont droit à l'affection de leur progéniture ou des êtres qui leurs sont chers; tout ceci est synonyme de punition.

Lorsqu'un individu est condamné à une peine quelconque, le monde croule autour de lui, car il devient par la force des événements un robot porteur d'un numéro pour la durée de sa sentence, il n'a plus besoin de penser pour assurer sa subsistance et surtout il est définitivement coupé du monde extérieur et des êtres qui lui sont chers. Sa vie ne lui appartient plus et tout est réglé pour lui comme un cadran dont il ne doit perturber la marche.

Il n'y a pas lieu d'être surpris lorsqu'un individu est libéré qu'il ait de la difficulté à s'adapter à la vie en société et à communiquer avec ses semblables. Alors pensez à ces choses vous qui avez un coeur capable d'aimer et demandez-vous si c'est bien la bonne façon de traiter des êtres humains. Souvent la tempête peut détruire la moisson mais à coup sûr elle repoussera avec plus d'ardeur.

G. Furlott.



CARE



This letter below has appeared in just about every Penal Publication in the circuit, and understandably so. We understand that the letter was written to Penal Officials in either New-York or New-Jersey and, while having had little if any effect on Penal Policy there. We are printing it on the assumption, that perhaps some of our area citizens and their appointed Officials are far more wise, astute, level-headed etc., than their counterparts of aforesaid States. Yes!

Dear Sirs:-

I employ over eleven hundred men, and there is not an ex-convict among them. There is not going to be an ex-convict among them. I do not care if a man is unjustly imprisoned and if his sponsor comes to me with proof of it. Whatever his story, I do not want him.

My "HARD-BOILED" stand is, I hope, constructive. I am no more lacking in feeling than those who extend their sympathy which does the ex-convict no particular good. I merely look at a public problem from a different angle. I bar the ex-convict because when a penitentiary gets through with a man, innocent or guilty he is unfit to hold his place in industry with the men I have hired from the world of free workers.

I have visited Penitentiaries behind the grim gray walls. I Have seen human lives timed to a brutalizing routine I have seen men jammed to-gether in badly ventilated Cell Blocks. I have smelled the smells to which they are constantly exposed, seen the unbelievable crude sanitary systems in operation. And talked with prison Wardens about the ever pressing problem of finding sufficient work to keep their charges constructively employed during the day, and decently tired at night.

Talk about your problems of "MADE" work in the world outside An it's effect upon the men who do it. Have you ever considered, the many useless wearying, depressing jobs to which nothing is ever accomplished. Jobs to which a man can bring no spark of interest?. The men who face the grim problem of controlling the many crowded, desperate men cannot afford to think in terms of "REDEEMING HUMAN VALUES". To avoid outbreaks we must enforce a discipline carefully pointed at bringing the Brute into subjection. Not every man who enters Prison is a Brute, but everyone pays the penalty of association with Brutes. The BIG in convict thought are men serving the longest sentences, the men who have committed the most serious crimes. A new Prison Philosophy, his ideas of life, and his conversation about event the most trivial affairs become colored by the viewpoint of the underworld. The world that thinks in terms of preying rather than producing.

I don't care if an ex-convict has paid his debt to society. He has spent a certain number of years in the packed, unhealthy, plotting atmosphere of the pen, I owe too much to the workmen I already have in my plant, he won't do.

He has had the initiative ground out of him. He has lost the sense of pride in producing work. His mind is teeming with idea that he may not have fully accepted But he cannot purge from the brain that was forced too long to live upon them, for lack of other nourishment. He has been trained in intrigue and to conspire for even the simple things that other men take for granted: Tobacco, reading matter, a few minutes of conversation.

The argument piles up indefinitely, a sordid array of sorry facts. I do not even bother to present them to the average ex-convict. As he stands he does not belong in a plant like mine. But no end is served by me telling him so I address my challenge to the States and the Nation.

KEEP YOUR INMATES OR MAKE CITIZENS OF THEM.

If the end of a prison is punishment and the means of punishment is calculated to rob the men of initiative, pride, decency, and self-respect, then let the State find a use for the human junk that is left. Don't ask industry to do it.

No man serve his sentence and then step out into the world. There should be a period of preparation. If society's debt must be paid in full, then add a year of rehabilitation. During that year let the convict put the dull, demoralizing routine of penitentiary life behind him. Let him become accustomed to wearing clothes of the free world again. I would slip him away from the prison that had witnessed his shame and the comrades who had shared it. It would give him work to do that he could take pride in doing and I would give him a free man's reward for that work. I would let him become accustomed to earning money before money becomes a necessity. I would teach him to save that money and pay his bills. He would have a pay envelope every Saturday night and he would be submitted weekly bills for board lodging and incidentals.

"If you BUSINESSMEN do not provide honest work for these men they will be driven back in spite of themselves to a life of crime".

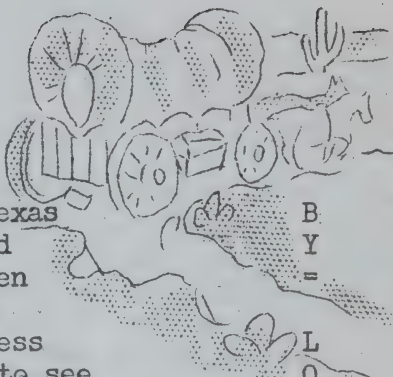
I hear that too often. It puts the responsibility on me, where it does not belong. I know that he may be driven back to crime. But if the State has prepared him for nothing else, the problem is too big for me to handle.

As a taxpayer, I contribute to the support of every convict in the State and the Nation. They have to live and I do not begrudge my share I would like to pay a little more. I would like to provide each of these men with a year of training, not in the manual arts of breadwork, but in the theory and practice of being a GOOD CITIZEN.

LET'S MAKE CITIZENS OF THEM.

A BUSINESSMAN.

"UNWANTED FAME"



I was standin' at a bar in Southern Texas
And didn't have a care in all the land
When the barroom doors came flyin' open
To admit the leader of an outlaw band
Now I believe in mindin' my own business
You live longer and the more you get to see
But the outlaw shouldered past the silent cowpoke
And leaned his elbow on the bar... right next to me

B
Y
=
L
O
R
N
E

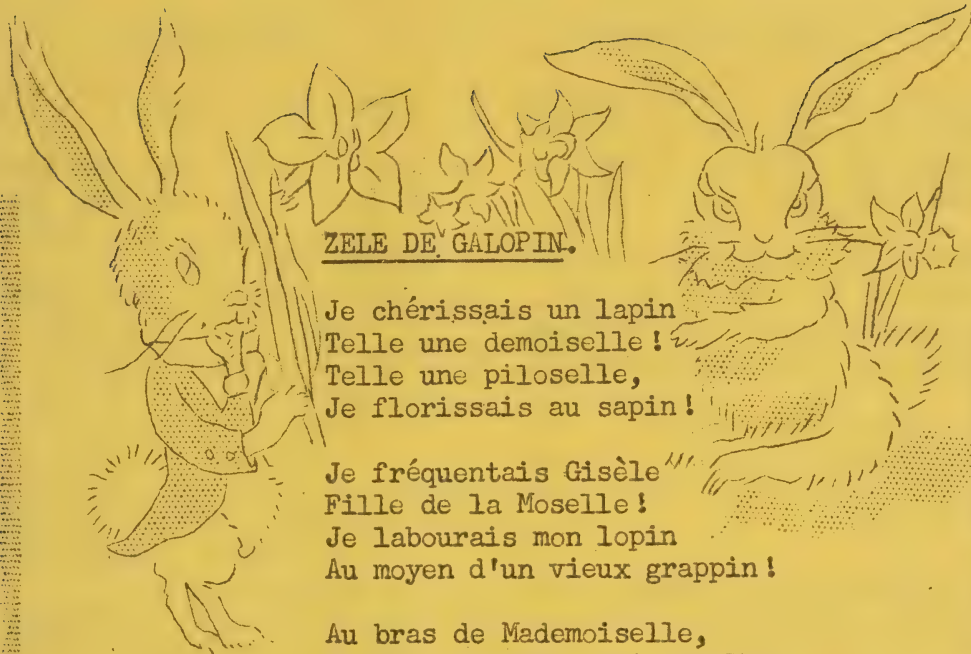
He called out to the bartender for whiskey
... Said he was the thirstiest man around
He drank the likker straight from out the bottle
Emptied it... ans slowly put it down
He drew his gun and smashed up all the mirrors
Then looked around and challenged everyone
He laughed and then he clapped me on the shoulder
... And called me a chicken livered, son-of-gun!

V

S
N
O
W

This insult filled my heart with silent anger
I spun around and looked him in the eye
You couldn't hear a whisper in the barroom
As my hand dove for the six-gun on my thigh
He didn't have a chance to pull the trigger
I beat him to the draw by just a hair
His blood stained red the sawdust on the floor, boy
As I quickly galloped far away from there

My name soon spread throughout the whole of Texas
And many hand has tried to gun me down
The notches on my iron I didn't want, son
Nor to be the fastest gun in any town
All I wanted was to be content and carefree
Like any other cowpoke in the land
But now I have no choice, I'll go on ridin'
Until that day I meet... a faster man!



ZELE DE GALOPIN.

Je chérissais un lapin
Telle une demoiselle !
Telle une piloselle,
Je florissais au sapin !

Je fréquentais Gisèle
Fille de la Moselle !
Je labourais mon lopin
Au moyen d'un vieux grappin !

Au bras de Mademoiselle,
Celle, en outre, qui oiselle,
Je restais fidèle au pin
Avec tout mon saint-crépin !

Hélas ! avec un faux zèle,
Ses étranges turlupins
Terrirent mes escarpins
Et mes gants de filoselle

Je suis devenu rapin
Aussi bien que galopin :
Celle ou celui qui cisèle
Sa barbe d'une touselle !

Je forçais mon copain
A ménager son pain !
Je lui commandais : (Muselle)

Ton premier calepin !
Or plus de gagne-pain,
Il massacra ma gazelle !

R. Jalbert.

HORIZONTALEMENT

- A- Champion compteur de la L.H.N. 1961-1962. Surnom de Irvine Bailey du Toronto et du Détroit 1936-1937.
- B- Prénom de Hildebrand L.H.N. Joueur du Détroit 1936-1937.
- C- Ancien joueur des Canadiens né a Québec. Dans Litsenberger.
- D- Se suivent dans VEZINA.
- E- Saison non favorable au hockey Compta 18 buts pour Chicago en 1926-1927.
- F- Ancien joueur du Boston né a Détroit. Prénom de Arbour, du Hamilton, 1921-1922.
- G- Initiales de Oeberg, joueur suédois qui fut invité au camp d'entraînement du Toronto. Geste répété souvent par J. Plante dans l'action de certains jeux.
- H- Prénom de Laycoe, ancien joueur de la LHN. Initiales de Ellett du Club Hull-Ottawa, 1962-1963. Initiales de Duff des Bears de Hershey 1962-1963.
- I- Initiales de Evanshen des Flyers de St-Louis LHA., 1944-45. Joueur des Rangers 1943-1944.
- J- Prénom de Poliziani, des Reds de Providence, saison 1962-63. Se suivent dans Uniac. Ils auront raison de l'endurance de Gordie Howe.

VERTICALEMENT

- 1- Joueur du Chicago 1954-1955
- 2- Surnom d'une ancienne ligne de L.H.N. Se suivent dans Tustin. Joueur du Seattle W.H.L. 1956-1957
- 3- Gardien de buts des Bruins de Troy I.H.L. 1951-1952.
- 4- L'une des deux sections de la patinoire du Forum de Montréal.
- 5- Ailier droit des Canadiens 1953-1954. Liquide qui sert à la formation des patinoires extérieures.
- 6- Joueur de centre du Chicago, 1949-50. Initiales de Neville du Toronto 1917-1918.
- 7- Initiales de l'inventeur des filets de la L.H.N. Joueur de défense du Chicago 1963-1964.
- 8- Initiales d'un joueur qui évolua 20 ans dans la L.H.N. Sert quelquefois à aiguiser les patins. Initiales du joueur-gérant du Club Hull-Ottawa, 1961-1962.
- 9- Partie de vêtements qui entoure le cou, en usage par certains joueurs de hockey. Initiales de O'Hearn du club Indianapolis, I.H.L. 1960-61 Surnom de Lunde, du Détroit 1961-1962.
- 0- Ailier gauche du Détroit 1948-1949. Prénom de Howe du Club Détroit 1934-1935.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

LES MOTS CROISES INEDITS DU HOCKEY

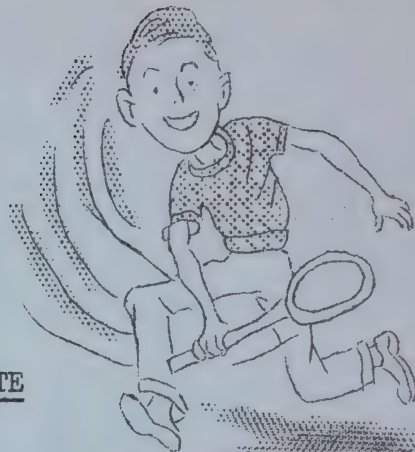
G A S
O
N P L A N
T E

MAI	SOLUTION					JUN				
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	L	A	B	O	C	S	I	E	R	E
B	A	U	T		T		J		A	T
C	B	T				B		A		E
D	I		E	D	D	O	L	L	S	
E	N	U	L		D	U	N	L	A	P
F	E		D	I	A	C	H	U	K	
G		J	O		R	H		M		B
H	C	O	N		D	E	A		B	O
I	O	N		A		R	I	L	E	Y
J	U	N	I	A	C		L	U	N	D

SPORT

— 9 —

RAMA



PAR: GASTON PLANTE

Bonjours les Sportifs:-

Tout comme l'année dernière, les détenus de St. Vincent de Paul auront dans la première semaine de septembre, des jeux Olympiques d'été, différentes compétitions sportives seront présentées, tel la course du mille, le 100 mètres, le 440 verges à relais, lancer du disque, les sauts en longueur et hauteur, les poids et haltères, pour n'en nommer que quelques-uns. Ces compétitions seront couronnées, par une fête champêtre, qui aura lieu le 4 septembre, devant des invités de marque, dont certaines personnalités sportives bien connues. Ils nous est malheureusement impossible de savoir au moment où ses lignes sont écrites les noms de tous les invitées. Cependant, il semble assuré, toujours selon les sources d'informations reçu, que ces prochains jeux Olympiques suivi de la Fête Champêtre apporteront des moments agréables à tous..... Qu'il me soit permis, de formuler aux noms de tous les moniteurs et des responsables de ces jeux, le meilleur succès à tous les athlètes qui se rencontreront dans les jeux à venir Pour ceux qui ne participeront pas directement aux compétitions, je souhaite, que cette journée, soit pour eux tous, un rayon d'espoir; ici je m'adresse principalement à ceux qui semble avoir tout perdu... Je dois dire que ce n'est plus un secret de polichinelle pour nous, ces jeux clôtureront une époque pénitentiaire qu'ils nous faut oublier! La nouvelle institution de Ste Anne des Plaines qui ouvrira ses portes dans quelques mois, permettra, par sa forme nouvelle et la superficie de ses cours de récréation, la possibilité à chacun des détenus d'occuper ses moments de loisirs, à des activités sportives fonctionnelles et saines Et pour employer quelques mots de la chanson populaire de Marc Gélina (DEMAIN) --- "Demain, c'est un jour qui commence..."

SUPPLEMENT:-

Le programme des activités sportives d'été pour 1967, était le suivant dans notre institution à sécurité maximum de St. Vincent de Paul.

- 27 mai:- Joutes d'ouvertures pour les équipes de ballon-volant.
- 3 juin:- Tournoi éliminatoire de tennis en simple et en double
- 10 juin:- Tournoi de golf (jeu miniature).
- 17 juin:- Une équipe de ballon-volant de l'extérieur contre notre meilleure équipe. (Equipe FANTOME).
- 24 juin:- La meilleure équipe de tennis du Dôme rencontrera celle du Bloc Cellulaire 2 dans les matches en double seulement.
- 1 juillet:- Des joueurs de tennis de l'extérieur disputeront la victoire aux champions du Dôme en simple et en double
- 8 juillet:- Tournoi de fers à cheval.
- 15 juillet:- Tournoi de tennis à la palette.
- 23 juillet:- Tournoi de balle au mur: matches en simple et en double.
- 29 juillet:- Tournoi de pétanque.
- 5 août:- Tournoi de dames et échecs.
- 12 août:- Exhibition de Poids et haltères.
- 19 août:- Tournoi de tennis à la palette pour le championnat: Le Dôme rencontrera le Bloc Cellulaire 2, matches en double seulement.
- 26 août:- Tournoi de championnat au tennis, Bloc Cellulaire 2, rencontrera le Dôme. Matches en simple et en double.
- 2 & 3 Septembre:- JEUX OLYMPIQUES D'ETE.
- 4 septembre:- Fête Champêtre: (Plusieurs surprises pour tous.)

Dans le prochain numéro, paraîtra les gagnants de ces différentes compétitions sportives. BON SUCCES A TOUS. G. PLANTÉ.

MOM

In tears I saw you crying
When the judge sentenced me that day
My heart was surely broken
To see you in this way

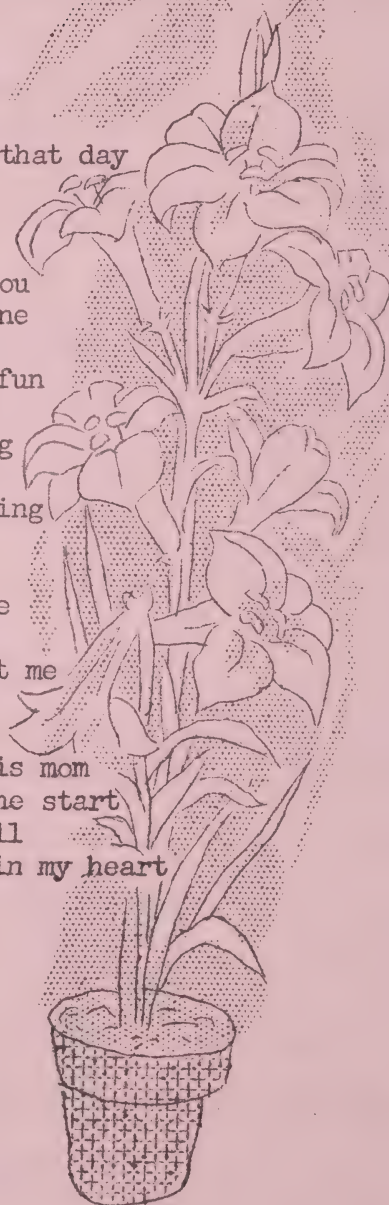
It surely must have scared you
When you heard what I had done
Believe me mom I'm sorry
For I was young and out for fun

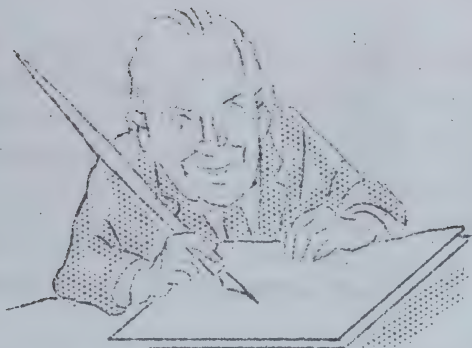
When I told you I was working
You seemed so glad and gay
But all the time I was stealing
Living from day to day

I tried mom please believe me
At first it worked out fine
But the odds were all against me
And so I turned to crime

But believe me when I say this mom
For its been this way from the start
I love you mom and always will
Your a treasure buried deep in my heart

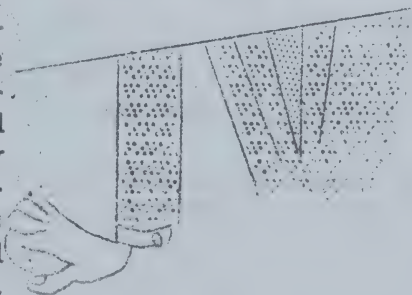
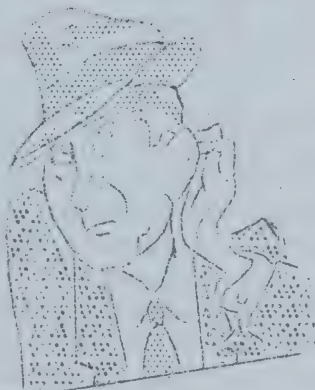
Ricky Simoneau.





Parole is definitely a good thing Both for inmates and society but the system presently in effect in Canada would be more effective if some changes were made. However, here are a few alterations which we believe would help create a better balanced system.

First to be dealt with should be the practice of setting dates of eligibility according to the length of sentence. This arbitrary determination of eligibility is not good for the simple reason that it is impossible to determine before-hand exactly when a person is going to be ready to fulfill the requirement for parole. Nor can it be said that it will take a person so long and no less before he is ready for freedom because this can vary as widely as the personality of one person can vary from that of another. After a suitable period (no more than a year) of study by competent personnel the Parole-Board should review each case as soon as all reports are in and continue to do so at least once a year thereafter.



The Parole Board chairman states that sentence and type of sentence and type of offence are not taken into consideration when the Board reviews a case and we believe that he is sincere. However, when these facts are known to any man he may be influenced by them, even if only unconsciously, and therefore render a biased decision. This human stumbling block could easily be avoided if only analytical reports of the inmates suitability (or otherwise) were made available to the Board instead of its complete dossier.

Another of the system's failings is the lack of sufficient members of trained personnel in the pertinent fields. The implications that may follow due to an error in a too hastily prepared report are grave indeed. Not least of these is the fact that a human life may be utterly ruined. This elimination of possible errors is as much for the protection of society as it is to help inmates. It renders the risk of releasing an undeserving inmate on parole much more unlikely.

Also, after his release, a parolee should be given much more help in his quest to better himself. Parole officers should have less cases and he should be entirely familiar with each case in his care. He should not be there merely to verify if a parolee is observing his parole conditions. At the moment this occurs all too often. The better trained he is and the more time he can devote to each parolee the better chance he has of winning their confidence. There should also be trained personnel with whom the parolee can get in touch 24 hours a day so that he will never lack a helping hand if it is needed.

These are only a few possible remedies very briefly outlined. We would like to do more but this is impossible due to a lack of reference matter. We sincerely believe that a good parole system is one of the best, although not the only, methods of helping both the criminal and society.

No system will ever be perfect but we must never give up and always try to do better.

The Seeker.

CONTAGION

La société atteste que le crime est une maladie. Elle va même jusqu'à affirmer que le criminel est un homme malade ----- Qu'on doit le placer en quarantaine pour ne pas la contaminer -- Qu'on doit lui prodiguer des soins adéquat jusqu'à ce que ceux traitant ce genre de maladie prononcent sa guérison en le déclarant apte à réintégrer la société.

La prison est alors supposée représenter la clinique où celui qui souffre de la maladie du crime puisse y recevoir ses traitements. Considérons une maladie minime, comme la rougeole, pour le besoin. Lorsqu'une personne est admise à l'hôpital et traité pour la rougeole, le médecin s'assure que son patient ne sera pas exposé à toutes les autres maladies contagieuses qui existent. Qu'advierait-il, par exemple, si une personne qui souffre de la rougeole était admise à l'hôpital pour ses traitements, si le médecin traitant l'enfermait dans une chambre au milieu de patients dont les visages brûlent des fièvres scarlatine et typhoïde, ou d'autres maladies contagieuses?

Quelques années plus tard, la cure étant terminée et le patient ayant été bien exposé à toutes les maladies contagieuses, a perdu le goût de vivre, et que pour en finir il accepterait même qu'on lui donne une mort miséricordieuse, on le retourne à la société en disant, "le voilà ----- la cure est terminée mais ne lui touchez pas. Si jamais il fait un écart retournez-nous le et nous recommencerons les traitements".

Plusieurs nouveaux entrent et quelques-uns sortent. Nous regardons les années en espérant quand même que l'avenir sera différent.

Nous souhaitons pour notre bien autant que pour celui de la société, que l'avenir sera différent. Nous aurons tous à travailler ensemble pour faire de cette institution un meilleur hôpital. Nous ne croyons pas que la société réalise notre impuissance.

E. Richer.

POESIE

LIBERTE

Oui ! vient
O liberté
Au jamais
Apparaît

Aux ombres
Des hommes
Enchaînés
Au Vespré

Au malheur
Des heures
Du passé

Aux rêves
Sans trêves
Réveillés

CE JOUR.

Mon amour !
Est toujours
Sans retour
D'avant-jour

Ma haine
Est peine
Au demain
Qui vient

Et mon coeur
Au lueur
Pleurera

De chagrin
Aux confins
Du trépas



P E N - O - R A M A

PERSONNEL DES DETENUS.

E. Richer	Rédacteur
A. Lefebvre	Secrétaire
A. Ouellette	Dessinateur

C O L L A B O R A T E U R S

G. Furlott.	K. Chapman.
C. Délisle.	Lorne V. Snow.
J.P. Blain.	R. Simoneau
R. Jalbert.	R. McCulloch.
G. Plante.	

M. G. GUILBAULT. P.S.C. OFFICIER DE LIAISON.

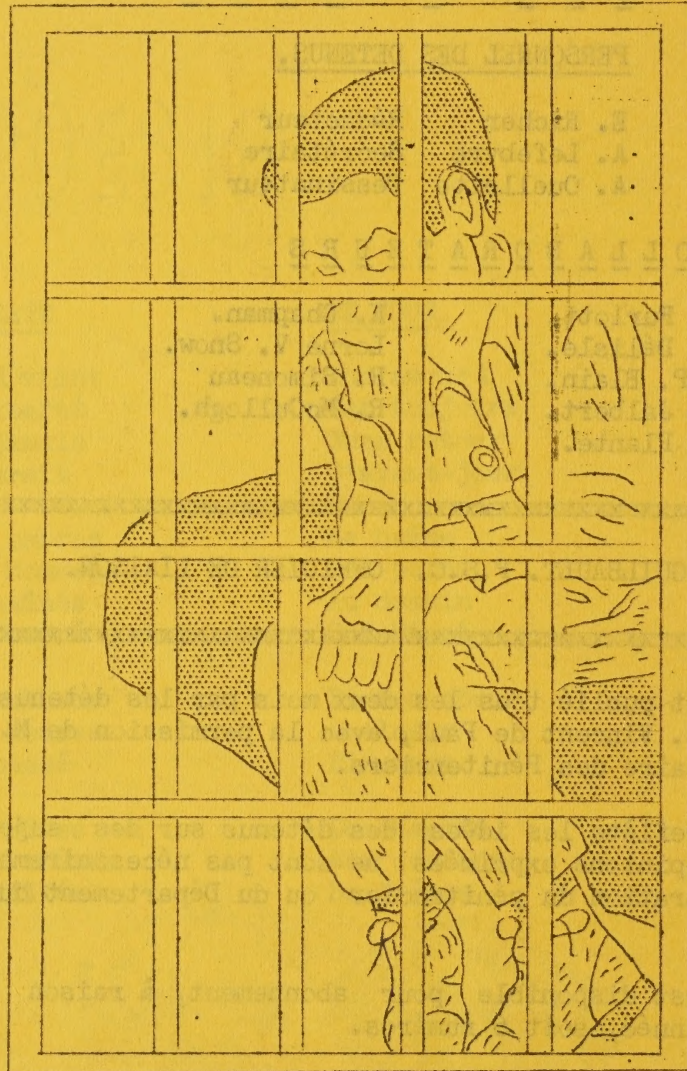
Pen-O-Rama est publié tous les deux mois par les détenus du Pénitencier de St. Vincent de Paul, avec la permission de M. A.J. MacLeod, Commissaire des Pénitenciers.

Pen-O-Rama reflète les idées des détenus sur des sujets pertinents. Les opinions exprimées ne sont pas nécessairement celles de l'administration du pénitencier ou du Département du Solliciteur Général.

Pen-O-Rama, est disponible pour abonnement, à raison de \$ 1.00 dollars par année, soit 6 numéros.

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Permission de réimprimer la matière publiée est cordialement accordée a tous.



CENTRE OF CRIMINOLOGY
LIBRARY